



PRÉ-INSCRIPTIONS 2020/2021

RÉSERVÉ A L' ADMINISTRATION
BASE
CE Reçu le

Ce dossier d'inscription est à renvoyer à l'adresse ecmuda@orange.fr avant le 14 Septembre.

Exceptionnellement, cette année afin d'éviter les manipulations de chèques ou d'espèces, nous vous encourageons à procéder au paiement par prélèvement. En cas de problème, n'hésitez pas à nous contacter.

Vous recevrez par mail une confirmation de votre inscription ainsi que le montant total de votre inscription.

Les plannings des activités, la présentation des cours, les tarifs et le règlement intérieur de l'établissement sont accessibles sur notre site internet www.ecmuda-soisy.fr

RENSEIGNEMENTS CONCERNANT LA FAMILLE

(Les informations comportant un * sont obligatoires)

NOM DE FAMILLE / FOYER* :

RESPONSABLE 1

RESPONSABLE 2

NOM et Prénom* :

NOM et Prénom :

ADRESSE* :

ADRESSE :

CODE POSTAL* :

CODE POSTAL :

VILLE* :

VILLE :

PORTABLE* :

PORTABLE :

ADRESSE MAIL* :

ADRESSE MAIL :

Attention ! La communication se fera essentiellement par mail

Personne(s) à contacter en cas d'urgence (autre que les responsables) :

1. Nom et lien de parenté :

Tel :

2. Nom et lien de parenté :

Tel :

PIÈCES À FOURNIR

ATTENTION ! L'inscription ne sera prise en compte qu'après remise du dossier COMPLET (hors certificat médical exigible pour le premier cours en septembre selon l'article 6 de la loi n°89-468 du 10 Juillet 1989 relative à l'enseignement de la danse).

Mandat SEPA rempli et signé avec un RIB (dans le cas où vous payez par prélèvements)

Autorisation «Droit à l'image» et «Sortie de cours» (pour les mineurs)

Uniquement pour la DANSE : Certificat médical datant de moins de 3 mois obligatoire dès le premier cours

Le cas échéant, certificat de scolarité de votre école précédente

Je souhaite recevoir une facture pour mon CE. Mentions spécifiques :

1er ADHÉRENT

NOM et Prénom :

Date de naissance :

Âge :

Sexe : M F

Portable de l'élève :

Mail de l'élève :

Adulte

Enfant

- MUSIQUE

Éveil Musique et Danse (4/5 ans) - Mercredi de 13h30 à 14h15

FORMATION MUSICALE (Solfège et Chorale) - Obligatoire jusqu'en fin de cycle 3 :

CYCLE 1

PROBATOIRE (6 ans)

1ère année (IM1) - 7/10 ans

FORMATION MUSICALE ADULTES

Jeudi de 20h à 21h

GRANDS DÉBUTANTS (11 ans et +)

GRAND IM1 - Mardi de 18h à 19h15

FORMATION INSTRUMENTALE OU VOCALE :

Nous sommes limités en nombre de places pour le piano, la guitare et le violon vous serez automatiquement placés sur liste d'attente à la réception du formulaire d'inscription.

Vous pouvez aussi envisager en Choix instrument n°2 (ou n°1) d'autres instruments sans liste d'attente comme le clavecin, la harpe, le violoncelle ou la clarinette, ... ; laissez-vous séduire par nos professeurs <https://www.ecmuda-soisy.fr> et venez les rencontrer lors de notre JPO le 5/09 (infos pratiques sur notre site).

- Choix instrument n°1 :

- Choix instrument n°2 :

Pour les élèves ayant déjà pratiqué une activité musicale avant la rentrée 2020 :

Merci de nous indiquer votre niveau de Formation Musicale et Instrumentale en 2019/20 et de nous adresser un certificat de scolarité de votre école précédente.

ATELIERS DE PRATIQUES COLLECTIVES

Orchestre Junior

Choeur adultes - GAUDEAMUS

Ensemble de guitares*

Orchestre Symphonique

Improvisation/Composition

Ensemble de saxophones*

Chorale

Ensemble de percussions*

Musique de Chambre*

* Les ensembles sont soumis à la validation des professeurs

Musique Ancienne*

- DANSE

Éveil Danse et Musique (4/5 ans) - Mercredi de 13h30 à 14h15

Élémentaire (8 ans et +) - Mercredi de 15h15 à 16h45

Initiation (6/7 ans) - Mercredi de 14h15 à 15h15

Intermédiaire - Mercredi de 17h à 18h30

Barre au sol (à partir de 14 ans, ados, adultes, séniors) - Mercredi de 18h30 à 20h

- THÉÂTRE

Enfants (6/11 ans)

Ados (12/17 ans)

Adultes

Remarques :

2e ADHÉRENT

NOM et Prénom :

Date de naissance :

Âge :

Sexe : M F

Portable de l'élève :

Mail de l'élève :

Adulte

Enfant

- MUSIQUE

Éveil Musique et Danse (4/5 ans) - Mercredi de 13h30 à 14h15

FORMATION MUSICALE (Solfège et Chorale) - Obligatoire jusqu'en fin de cycle 3 :

CYCLE 1

PROBATOIRE (6 ans)

1ère année (IM1) - 7/10 ans

FORMATION MUSICALE ADULTES

Jeudi de 20h à 21h

GRANDS DÉBUTANTS (11 ans et +)

GRAND IM1 - Mardi de 18h à 19h15

FORMATION INSTRUMENTALE OU VOCALE :

Nous sommes limités en nombre de places pour le piano, la guitare et le violon vous serez automatiquement placés sur liste d'attente à la réception du formulaire d'inscription.

Vous pouvez aussi envisager en Choix instrument n°2 (ou n°1) d'autres instruments sans liste d'attente comme le clavecin, la harpe, le violoncelle ou la clarinette, ... ; laissez-vous séduire par nos professeurs <https://www.ecmuda-soisy.fr> et venez les rencontrer lors de notre JPO le 5/09 (infos pratiques sur notre site).

- Choix instrument n°1 :

- Choix instrument n°2 :

Pour les élèves ayant déjà pratiqués une activité musicale avant la rentrée 2020 :

Merci de nous indiquer votre niveau de Formation Musicale et Instrumental en 2019/20 et de nous adresser un certificat de scolarité de votre école précédente.

ATELIERS DE PRATIQUES COLLECTIVES

Orchestre Junior

Choeur adultes - GAUDEAMUS

Ensemble de guitares*

Orchestre Symphonique

Improvisation/Composition

Ensemble de saxophones*

Chorale

Ensemble de percussions*

Musique de Chambre

* Les ensembles sont soumis à la validation des professeurs

Musique Ancienne*

- DANSE

Éveil Danse et Musique (4/5 ans) - Mercredi de 13h30 à 14h15

Élémentaire (8 ans et +) - Mercredi de 15h15 à 16h45

Initiation (6/7 ans) - Mercredi de 14h15 à 15h15

Intermédiaire - Mercredi de 17h à 18h30

Barre au sol (à partir de 14 ans, ados, adultes, séniors) - Mercredi de 18h30 à 20h

- THÉÂTRE

Enfants (6/11 ans)

Ados (12/17 ans)

Adultes

Remarques :

3e ADHÉRENT

NOM et Prénom :

Date de naissance :

Âge :

Sexe : M F

Portable de l'élève :

Mail de l'élève :

Adulte

Enfant

- MUSIQUE

Éveil Musique et Danse (4/5 ans) - Mercredi de 13h30 à 14h15

FORMATION MUSICALE (Solfège et Chorale) - Obligatoire jusqu'en fin de cycle 3 :

CYCLE 1

PROBATOIRE (6 ans)
1ère année (IM1) - 7/10 ans

FORMATION MUSICALE ADULTES
Jeudi de 20h à 21h

GRANDS DÉBUTANTS (11 ans et +)
GRAND IM1 - Mardi de 18h à 19h15

FORMATION INSTRUMENTALE OU VOCALE

Nous sommes limités en nombre de places pour le piano, la guitare et le violon vous serez automatiquement placés sur liste d'attente à la réception du formulaire d'inscription.

Vous pouvez aussi envisager en Choix instrument n°2 (ou n°1) d'autres instruments sans liste d'attente comme le clavecin, la harpe, le violoncelle ou la clarinette, ... ; laissez-vous séduire par nos professeurs <https://www.ecmuda-soisy.fr> et venez les rencontrer lors de notre JPO le 5/09 (infos pratiques sur notre site).

- Choix instrument n°1 :

- Choix instrument n°2 :

Pour les élèves ayant déjà pratiqués une activité musicale avant la rentrée 2020 :

Merci de nous indiquer votre niveau de Formation Musicale et Instrumentale en 2019/20 et de nous joindre un certificat de scolarité de votre école précédente.

ATELIERS DE PRATIQUES COLLECTIVES

Orchestre Junior

Choeur adultes - GAUDEAMUS

Ensemble de guitares*

Orchestre Symphonique

Improvisation/Composition

Ensemble de saxophones*

Chorale

Ensemble de percussions*

Musique de Chambre

* Les ensembles sont soumis à la validation des professeurs

Musique Ancienne*

- DANSE

Éveil Danse et Musique (4 ans) - Mercredi de 13h30 à 14h15

Élémentaire (8 ans et +) - Mercredi de 15h15 à 16h45

Initiation (6/7 ans) - Mercredi de 14h15 à 15h15

Intermédiaire - Mercredi de 17h à 18h30

Barre au sol (à partir de 14 ans, ados, adultes, séniors) - Mercredi de 18h30 à 20h

- THÉÂTRE

Enfants (6/11 ans)

Ados (12/17 ans)

Adultes

Remarques :

MANDAT PRÉLEVEMENT SEPA

Référence Unique de Mandat (à remplir par l'administration) :

En signant ce formulaire de mandat, vous autorisez l'École de Musique, de Danse et de Théâtre de Soisy-sous-Montmorency à envoyer des instructions à votre banque pour débiter votre compte et votre banque à débiter votre compte conformément aux instructions de l'École de Musique, de Danse et de Théâtre de Soisy-sous-Montmorency.

Vous bénéficiez du droit d'être remboursé par votre banque selon les conditions décrites dans la convention que vous avez passé avec elle. Une demande de remboursement doit être présentée :

- Dans les 8 semaines suivant la date de débit de votre compte pour un prélèvement autorisé.
- Sans tarder et au plus tard dans les 13 mois en cas de prélèvement non autorisé.

Vos droits concernant ce présent mandat sont expliqués dans un document que vous pouvez obtenir auprès de votre banque.

NOM et Prénom :

Adresse :

Code Postal - Ville :

Vos coordonnées bancaires :

IBAN :

BIC :

Créancier : École de Musique, de Danse et de Théâtre de Soisy-sous-Montmorency
1 avenue du Général de Gaulle
95230 SOISY-SOUS-MONTMORENCY

Identifiant du créancier SEPA (ICS) : FR21ZZZ6550

Type de paiement :
(à remplir par l'administration)

Paiement récurrent / répétitif

Paiement ponctuel

Fait à _____, le _____

Signature :

AUTORISATIONS

AUTORISATION «DROIT A L'IMAGE»

Des images de groupes ou de certains élèves peuvent apparaître dans le cadre de captations, de présentations et de diffusion du travail. Nous sollicitons votre accord dans le cadre de la diffusion de ces images. L'École de Musique, de Danse et de Théâtre de Soisy est une association de loi 1901 à but non lucratif. Les manifestations et diffusions publiques qu'elle organise sont gratuites : les projets réalisés par les adhérents ne donnent lieu à aucune exploitation commerciale.

Je soussigné(e) M / Mme

AUTORISE	N'AUTORISE PAS
AUTORISE	N'AUTORISE PAS
AUTORISE	N'AUTORISE PAS

L'École de Musique, de Danse et de Théâtre à utiliser l'image de l'adhérent dans les documents promotionnels (expositions, projections, documents imprimés, site internet de l'École - www.ecmuda-soisy.fr - communication, presse,...)

AUTORISATION DE SORTIE (pour les adhérents mineurs)

Je soussigné(e) M / Mme

AUTORISE	N'AUTORISE PAS
AUTORISE	N'AUTORISE PAS
AUTORISE	N'AUTORISE PAS

à quitter seul les locaux de l'École de Musique, de Danse et de Théâtre de Soisy après les cours.

RAPPEL : Conformément au Règlement intérieur de l'École, le fait de répondre «N'autorise pas mon enfant à quitter seul les locaux de l'École» n'a qu'une simple valeur informative pour l'École et n'implique aucun transfert de responsabilité des parents vis à vis de l'École pour la surveillance des enfants en dehors des heures de cours.

Rappel du Règlement Intérieur de l'École

Article 33 : Contrôle par le(s) responsables de l'élève : avant de laisser l'élève à l'école, le responsable doit s'assurer de la tenue du/des cours.

Article 36 : Surveillance en dehors des heures de cours : l'École de Musique, de Danse et de Théâtre de Soisy-sous-Montmorency décline toute responsabilité quant à la surveillance des enfants en dehors des heures de cours ainsi qu'après la fermeture des établissements.

L'inscription à l'École de Musique vaut l'acceptation du Règlement Intérieur de l'École consultable sur le site internet <https://www.ecmuda-soisy.fr/informations-pratiques/documents-ecmudath/>

Fait à :

Le :

Signature :

Merci de bien vouloir enregistrer le formulaire rempli et le retourner à l'adresse : ecmuda@orange.fr